

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de Moûtiers Salins – Brides – Les - Bains

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Moûtiers Salins–Brides-Les-Bains pour l'exercice d'une activité de « vente à consommer sur place ou à emporter de viennoiseries, sandwiches, salades, tartes salées et sucrées, pâtisseries, boissons chaudes et froides »

*Descriptif de l'emplacement : Gare saisonnière ouverte de décembre à avril. Emplacement situé dans le bâtiment voyageur à proximité de la gare routière. Emplacement existant de 43m<sup>2</sup> actuellement exploité sous l'enseigne « La Barentaise ».*

*Durée de l'occupation : 3 ans et de façon prévisionnelle du 1/05/2019 au 30/04/2022. SNCF Mobilités aura la faculté de mettre fin au contrat du futur occupant à l'issue de la deuxième année contractuelle soit le 30/04/2021. Le futur occupant sera informé de cette décision au plus tard le 1/03/2021.*

### II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante [mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr](mailto:mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr)

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette demande devra comporter une adresse électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

**Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : 26/02/2019 à 16h00.**

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.